

## **Programme de remplacement d'équipements au gaz naturel à haute efficacité énergétique – COOPS EFFICACES**

### **Admissibilité:**

#### **Conditions générales:**

- Les bâtiments admissibles doivent être de vocation résidentielle
- Être client de Gaz Métro.
- L'installation doit être faite par un Partenaire Certifié Gaz Métro.

#### **Conditions spécifiques:**

- Être participant au programme "Coop efficace"
- L'installation doit être faite par un Partenaire Certifié Gaz Métro.
- Être une coopérative d'habitation locative du Québec sans but lucratif.
- Avoir une entente valide en vertu du programme de Supplément au loyer (la Coop doit compter parmi ses membres des ménages à faible revenu) <sup>1</sup>

#### **Période d'admissibilité:**

- Signature de contrat entre le 1<sup>er</sup> février et le 31 mars 2008 (installation peut être réalisé à une date ultérieure)
- Les demandes pour des installations réalisées avant cette période ne sont pas admissibles

### **Description détaillée des programmes**

#### **Équipements de capacité "résidentielle"**

**Pour les bâtiments de type Unifamilial (incluant les maisons détachées, maisons de ville et en rangée les duplex et triplex ou les immeubles de 4 logements et plus si chacun de ces derniers possède un compteur individuel pour chaque locataire.**



---

<sup>1</sup> Une validation sera faite auprès de la SCHL ou de la SHQ

## Équipement de chauffage de capacité (inférieure à 225 000 Btu/h)

Rabais pour l'achat de l'appareil à haute efficacité certifié Energy Star

Rabais à l'achat et à l'installation - 200 \$

Rabais applicable pour l'achat d'un l'appareil à haute efficacité certifié Energy Star

- Générateur d'air chaud - 1 000 \$
- Chaudière AFUE 85% - 1 400 \$

Remplacement gratuit du thermostat par un thermostat électronique programmable

Cette offre ne s'applique pas pour le remplacement des unités murales.

Radiateur mural



Radiateur mural à ventouses



## Chauffe-eau instantané (combinaison chauffage de l'espace et de l'eau)

Cette technologie permet le chauffage de l'eau et de l'air et a la caractéristique de ne pas posséder de réservoir d'accumulation d'eau chaude. Elle est adaptée pour le marché des condominiums ou des maisons de ville avec des superficies inférieures à 1 500 pieds carrés.

Rabais applicable pour l'achat d'un chauffe-eau instantané

Chauffe-eau instantané - 450\$



## Équipements de capacité "institutionnelle":

Pour les bâtiments multilocatifs de quatre logements et plus avec compteur commun (les aires communes peuvent avoir un compteur distinct)

## Équipement de chauffage de capacité inférieure à 299 999 Btu/h

Rabais pour l'achat de l'appareil à haute efficacité certifié Energy Star

### Rabais à l'achat et à l'installation

*varie selon la consommation prévue et le type d'équipement installé (à être déterminé par le représentant des ventes lors de l'évaluation des travaux)*

### Rabais applicable pour l'achat d'un l'appareil à haute efficacité certifié Energy Star

- Générateur d'air chaud - 1 000 \$
- Chaudière AFUE 85% - 1 400 \$

### Rabais applicable pour l'achat d'un appareil à efficacité intermédiaire

- Chauffe-eau AFUE 85 % et + sans condensation Varie entre 600 et 6 000 \$ selon la capacité (consommation minimum admissible 75 000 Btu/h – voir annexe 1)

### Rabais applicable pour l'achat d'appareil à condensation

- Chaudière à condensation
  - 0 à 200 000 Btu/h - 900 \$
  - 200 001 à 299 999 Btu/h - 1 300 \$
- Chauffe-eau à condensation et appareil à contact direct
  - Varie entre 1 200 et 20 000 \$ selon la capacité de l'appareil (consommation minimum admissible 75 000 Btu/h – voir annexe 2)

## Équipement de chauffage de capacité supérieure à 300 000 Btu/h

### Rabais à l'achat et à l'installation

*varie selon la consommation prévue et le type d'équipement installé (à être déterminé par le représentant des ventes lors de l'évaluation des travaux)*

## **Équipement de chauffage de capacité supérieure à 300 000 Btu/h (suite)**

### **Rabais applicable pour l'achat d'un appareil à efficacité intermédiaire**

- Chaudière AFUE 85 % et + sans condensation  
Varie entre 2 000 et 11 500 \$ selon la capacité, la marque et le modèle (voir annexe 3)
- Chauffe-eau AFUE 85 % et + sans condensation  
Varie entre 600 et 6 000 \$ selon la capacité (voir annexe 1)

### **Rabais applicable pour l'achat d'appareil à condensation**

- Chaudière à condensation et appareil à contact direct  
Varie entre 1 300 et 25 000 \$ selon la capacité, la marque et le modèle (voir annexe 4)
- Chauffe-eau à condensation  
Varie entre 1 200 et 20 000 \$ selon la capacité de l'appareil (consommation minimum admissible 75 000 Btu/h – voir annexe 2)

*Les programmes destinés au remplacement des équipements de chauffage de type institutionnel ne prévoit pas le remplacement de thermostat car ce type d'appareil est muni d'un système de contrôle centralisé.*